

## Faits Divers

Un descendant du général Girard se serait pourvu auprès du garde des sceaux pour relever le titre de duc de Ligny.

Le *Sport* rappelle dans quelles glorieuses circonstances le brave général, dont le portrait vient d'être placé à Versailles, avait été promu à cette dignité :

« Blessé grièvement à Ligny, après s'être emparé du village de la Haye et avoir tourné la droite des Prussiens, il reçut du duc d'Éckmühl, ministre de la guerre, une lettre où on lit : « Général, l'empereur, satisfait de votre conduite, estime que si chacun avait fait son devoir comme vous, nous n'aurions éprouvé aucun revers. Sa Majesté vous a nommé duc de Ligny. »

Le même *Sport* nous fait connaître une application de la photographie aussi nouvelle que curieuse.

Quelques personnalités étrangères se servent de leurs portraits-cartes pour se faire habiller à distance. Le duc de Coimbre, frère du roi de Portugal, entre autres, se fait habiller à Londres par ce procédé. Il envoie à son tailleur son portrait-carte, et cela suffit pour l'exactitude de mesure de ses vêtements.

Ce sont là de véritables miracles professionnels, qui pourront être facilités par le perfectionnement des appareils photographiques, qui permet de transformer un portrait-carte en une image grande comme nature.

Le système de l'habillage par portrait ne peut que s'étendre considérablement, grâce à cette découverte. On prendra mesure au portrait à Paris, et l'original sera fidèlement habillé à New-York, à Pékin ou à Rio-de-Janeiro. Qu'on ne s'écaille pas de nous soyons dans un siècle de progrès !

LES FRÈRES DAVENPORT. — Les frères Davenport viennent d'éprouver à Nantes une mésaventure qui rappelle celle dont ils furent victimes à Paris il y a quelques années. Ces prestidigitateurs, qui s'obstinent à vouloir faire croire qu'ils pratiquent leurs exercices par des moyens surnaturels, ont été une fois encore démasqués.

Un ancien capitaine au long-cours aurait attaché les deux frères, l'un après l'autre, avec cet art de faire les nœuds qui n'appartient qu'aux marins. Les portes de l'armoire refermées, il faut croire, raconte le *Phare de la Loire*, que les esprits se sont trouvés embarrassés ou que l'adresse des frères Davenport a été prise en défaut, car il s'est écoulé un long espace de temps sans qu'on entendit le moindre vacarme spiritique.

Cinq minutes, un quart-d'heure, vingt minutes se passent, et l'on n'entend rien ! l'armoire reste fermée. Le public s'impatiente, frappe des pieds et siffle. Enfin, au bout d'une demi-heure, l'armoire s'ouvre et les frères apparaissent détachés, avec les poignets en assez mauvais état.

Le spectateur qui les avait liés leur demanda alors de se rattacher comme auparavant.

Les frères se renfermèrent dans leur armoire, et au bout d'un instant ils reparurent attachés. Mais il faut croire que les esprits qui s'étaient chargés de cette opération n'avaient pas navigué, car le capitaine au long-cours déclara bien haut que les nœuds qui liaient les médiums n'avaient aucun rapport avec ceux qu'il avait faits lui-même.

Ce coup acheva les pauvres prestidigitateurs qui durent se retirer au milieu des huées de la salle.

Le *Phare de la Loire* conseille aux frères Davenport d'éviter les villes maritimes.

PLUS FORT QUE GUILLAUME TELL. — On causait dernièrement dans un café (saloon), à Washone (Nevada), d'une attaque à main armée faite par Fallinan sur son beau-frère Ward : l'affaire s'était réglée à coups de revolver, et tout le monde s'entendait pour dire que le premier était un bien mauvais tireur.

Enfin de compte, un nommé Pioche provoqua pour terminer la conversation, son compère Comstock.

Il fut décidé que chacun mettrait un œuf sur sa tête, et qu'à dix pas, on ferait feu, ensemble d'abord, puis ensuite à volonté, de six coups de revolver de gros calibre, en ayant soin de remplacer au fur et à mesure les œufs détruits pendant le combat : du premier coup l'œuf de Pioche sauta en l'air, tandis que le chapeau seul de son adversaire était traversé d'une balle.

« Chapeau bas ! » hurla la galerie comme un seul homme.

Mais la se présenta une grande difficulté.

Lorsque Comstock fut dépouillé de son couvre-chef, on n'aperçut qu'un crâne si lisse et dénué, qu'il était impossible d'y faire tenir l'œuf. On prit de la farine et de l'eau, on en fit une espèce de pâte, et on parvint enfin à placer l'œuf sur ce piédestal improvisé : il fut abattu au coup suivant, ainsi que celui de Pioche.

La troisième décharge ayant encore enlevé le gâteau qui surmontait la tête de Comstock, il a fallu, à toute force, en pétrir un autre. Les quatrième et cinquième coups furent des modèles de précision, mais au sixième... « Ah ! » s'écria Pioche, « j'ai perdu ! voyez, j'ai percé l'oreille de mon vieux ami Comstock. Allons boire un verre : c'est moi qui paie. »

Et ce qui fut dit fut fait.

## TRIBUNAUX

UN TESTAMENT EMBARRASSANT

La deuxième chambre du tribunal civil de la Seine a consacré ses audien-

ces du 26 décembre 1874 et du 2 janvier 1875 à l'examen d'une question délicate d'interprétation de testament. M. Julien, directeur des chemins de fer de l'Ouest, est décédé le 1<sup>er</sup> mars 1873. Il avait fait, le 31 mars 1869, un testament dans lequel il instituait différents légataires, parmi lesquels M. Lockroy, député. Quinze mois avant sa mort, il avait écrit à son exécuteur testamentaire, une lettre datée de Lausanne, le 5 juin 1872, dans laquelle il déclarait léguer 50,000 fr. à différentes personnes, puis, après avoir fait ce premier legs, il s'exprimait ainsi :

« Je lègue une somme pareille de 50,000 fr. aux employés des chemins de fer de l'Ouest qui ont été attachés à ces chemins, de mon temps et sous ma direction. Ce sont des cadeaux que je leur donne comme souvenir d'amitié et non pas une part de ma succession, comme à des héritiers véritables. »

Dans un *post scriptum* de la même lettre, M. Julien ajoutait « Sur les 50,000 francs que j'ai légués plus haut aux employés du personnel de l'Ouest, je donne à mon ancien serviteur Fergest, huissier de la direction, 2,000 fr. et à mon serviteur actuel, Renault, qui m'a accompagné dans mes derniers voyages en Suisse, la somme de 4,000 fr.

Les employés du bureau de la direction, se prétendant seuls légataires des 50,000 fr. en question, ont actionné en délivrance du legs. Les employés du bureau du contrôle, se disant compris dans la disposition testamentaire comme relevant de la direction, sont intervenus à leur tour au procès. Enfin tous les employés composant le personnel du chemin de fer, aussi bien que ceux du service actif que ceux des bureaux, ont produit, à leur tour, une demande en délivrance. D'après eux, le testateur aurait voulu faire bénéficier du legs, indistinctement, tous les employés de la compagnie.

M<sup>e</sup> Cracelin, avocat, s'est présenté au nom des employés de la direction, M<sup>e</sup> Grelot pour les employés du contrôle; M<sup>e</sup> Dupuy a soutenu la demande des employés dont le nombre s'élèverait à près de 22,000.

M. le substitut Laval a conclu en faveur des deux premières catégories et au rejet de la demande des derniers intervenants.

Le tribunal avait remis à quinzaine le prononcé de son jugement. Il a vidé hier son délibéré par un jugement de partage et renvoyé à quinzaine pour l'affaire être de nouveau plaidée et jugée avec adjonction d'un nouveau juge, conformément à l'article 118 du code de procédure civile.

Le monde judiciaire vient, d'après le *Journal de Rome*, d'être quelque peu ému par une arrestation sur laquelle il nous donne les détails suivants :

On plaide en ce moment, devant la 1<sup>re</sup> chambre de la cour, un procès en interdiction contre M<sup>me</sup> la comtesse de Marillac, appelante d'un jugement du tribunal d'Aurillac. Un avocat d'Espailion était venu suivre cette affaire, et c'est sous l'inculpation de faux commis à cette occasion qu'il a été arrêté.

Plusieurs magistrats siégeant dans l'affaire avaient reçu des lettres au timbre de l'Assemblée nationale signées : Marquis de Castellane, député du Cantal, dans lesquelles cet honorable député cherchait à attirer la défaveur des magistrats sur les demandeurs en interdiction.

On assure même qu'elles contenaient de véritables diffamations contre les magistrats qui avaient jugé l'affaire en première instance. Naturellement, un pareil acte parut assez invraisemblable; il attira l'attention, et on ne tarda pas à être convaincu que ces lettres étaient l'œuvre d'un faussaire. L'avocat en question, interrogé par M. le procureur de la République, a reconnu qu'il était l'auteur de ces lettres, et il a été conséquemment maintenu en d'arrestation. Il a immédiatement subi un long interrogatoire devant le juge d'instruction.

On lit dans la *Presse Médicale* :

« Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par de pénibles travaux, les vieillards versant leurs forces, reviennent sous l'influence du *vin de docteur Cabanes* (Kina Cabanes) au Lacto-phosphate de chaux et de fer et au quinquina tigré. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre système osseux et sanguin; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans l'anémie, la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang, les faiblesses générales, débilité constitutionnelle chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittentes rebelles et dans tous les cas où on a besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les sommités médicales le prescrivent tous les jours avec succès. »

Dépot dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix : 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois.

## VARIÉTÉS

Voyage autour du monde

LES CANNIBALES ET LE DÉTROIT DE TORRÉS

Sur ce rocher, aucun être ne respire : bien des navires y ont laissé de leurs nouvelles avant de sombrer dans cette fourmilière d'écueils.

Le globe de pourpre du soleil disparaît et les derniers feux des cannibales éclairent pour nous les dernières silhouettes du continent australien !

Nous avions aperçu pour la première fois, il y a trois mois et demi, les côtes méridionales de cette terre sous la lumière électrique d'un phare perfectionné

et sous la lueur du gaz d'une ville européenne. Après avoir vu l'Australie dans ses villes et ses prairies, dans sa politique et dans son commerce, dans ses salons et dans ses cannibales, nous la quittons en un point septentrional où la race des anthropophages allume des feux sinistres avant de mourir ! C'est un monde de contraste qui bouleverse les idées des peuples anciens. Une seule chose n'y change pas, — c'est le colosse anglais dans toute sa richesse et dans toute sa puissance !

L'Angleterre avait perdu l'Amérique : elle est venue créer l'Australie. Ici j'ai retrouvé partout le nom de Collins : il avait pris part à la bataille de Bunkers-Hill, qui avait été le signal de l'extinction de la puissance anglaise dans le nouveau monde; il fut donné à ce même homme, quand le gouverneur Philippe débarqua à Port-Jackson, de proclamer par les paroles sacramentelles la domination de la Grande-Bretagne sur cet immense continent. N'est-ce pas un grand exemple ?

La fondation furent des puritains; fuyant la métropole par honnêteté politique et religieuse, s'inspirant de la Bible pour former une société : — ici se furent des « convicts » expulsés pour leurs vices et brûlant leur première église pour n'y pas être conduits de force. — Mais ici la tâche du concubisme n'a duré qu'un moment et a été hors la loi : — là, la tâche légale de l'esclavage, en proportions effrayantes, a été de plusieurs siècles. Jadis, en Amérique, le fait d'une opposition politique dans l'administration de la colonie, étant puni, sous la domination anglaise, comme un crime de haute trahison par une vice-royauté despotique, a fait perdre ces belles possessions à l'Angleterre ; — en Australie, au contraire, en les engageant à se former en fédération, en relâchant le lien qui les reliait à elle, en leur donnant autonomie et liberté, la reine Victoria s'est attachée ces « Etats coloniaux » d'autant plus fermement qu'elle a favorisé davantage leur essor.

En Français toujours séduit par l'histoire de la guerre de l'Indépendance, j'avais pensé qu'en abordant à Melbourne je trouverais bien vite des symptômes tendant à l'émancipation d'une nouvelle Amérique : au lieu de cela, je pars avec la conviction que l'Australie, à laquelle la métropole n'impose pas une seule charge, mais seulement des bienfaits, et offre une source inépuisable et un débouché constant pour alimenter son commerce, restera anglaise avec l'Union-Jack pour pavillon, comme une fille majeure de la mère-patrie, fière d'avoir ses mœurs, ses institutions, sa responsabilité.

La première tenté y a été posée il y a soixante-dix-sept ans : pour la vie d'une nation, se sont les années de l'enfance. On vient à peine de tirer au cordeau les lignes droites d'une configuration de marquerie gigantesque, qui déterminent les juridictions de six Parlements politiques, dont trois ont moins de quinze ans. Et pourtant, voici déjà que ces colonies nous donnent le spectacle de quinze cent mille Anglo-Saxons faisant un commerce annuel d'un milliard et demi, possédant trente-six millions de têtes de bétail qui peuvent être centuplés dans les espaces de prairies encore libres, ayant déjà extrait environ cinq milliard d'or de ce sol dont les gisements en contiennent encore, suivant l'expertise, six cent soixante-quatre.

A peine née, l'Australie prend sa part toute grande sous le soleil et commence son existence, forte de toute un ensemble d'institutions, de sciences, de machines, de progrès matériels et moraux qu'elle applique à tout ce qui naît en elle sans les entraves d'un passé, tandis que bien des peuples de l'hémisphère nord semblent avoir seulement atteint, à la fin de leur longue course, le point d'où elle part, et avoir recueilli à grande peine une laborieuse moisson, dont elle fait sa semence première ! Au progrès prodigieux de ses mines, de ses troupeaux, de ses villes, de ses chemins de fer, une chose mettrait un arrêt : ce serait précisément sa rupture avec la mère patrie.

Je ne vois qu'un seul cas où ce triste événement puisse se réaliser, non par une succession de refroidissements politiques mais du jour au lendemain : c'est une guerre européenne. Ce jour-là, les colonies australiennes, que la métropole ne saurait tenter de défendre, n'auraient, pour empêcher les flottes ennemies de venir bombarder des villes florissantes, piller leurs trésors et ruiner les habitants, qu'à se déclarer indépendantes et à arborer un pavillon neutre.

Je n'ai pu quitter ce grand pays sans vous faire part de cette impression générale que chaque point nouveau visité par nous arrêtait ou corroborait en moi; comme les crêtes des côtes australiennes tout à l'heure, tout s'efface vite sur l'horizon, et bien des pays doivent se confondre dans notre sillage autour du monde : mais oublier la prospérité et les charmes de l'Australie... jamais !

## AVIS IMPORTANT

GRANDE BAISSE DE PRIX à partir du 14 janvier 1875.

Le directeur de la vente publique des Denrées Alimentaires, dont l'établissement est situé Grande-Place, dans un local dépendant du bureau des Ventes Mobilières, a l'honneur d'informer les habitants de la ville de Roubaix qu'ils trouveront toujours un approvisionnement suffisant et de bonne qualité de comestibles de toutes espèces, aux prix les plus réduits.

APRÈS DES PRIX :  
Beuf, vache, génisse.  
Morceaux choisis, 0,85 c. le 1/2 k.; morceaux inférieurs depuis 0,65 c. jusqu'à 0,80 c. le 1/2 k.

Mouton.  
Gigot, 1,40 c. le 1/2 k.; épaule, 0,95 c. le 1/2 k.; fricassée, 0,70 c. le 1/2 k.; filet, 1,05 c. le 1/2 k.

Veau.  
Morceaux choisis, 1,40 le 1/2 k.; fricassée, 0,90 le 1/2 k.; grosse côte, 1 fr. le 1/2 k.

Articles divers.  
Fromage de Gruyère, 0,70 c. le 1/2 k.; fromage de Hollande, depuis 0,80 c. jusqu'à 1,20 c.; fromage de Camembert, 0,70 c. le 1/2 k.; fromages de Troyes, 1,15 le 1/2 k.

Amandes à la dame de Provence, 1 fr. le 1/2 k.; amandes Molière, 0,50 c. le 1/2 k.; noix, 20 c. le 1/2 k.

Marrons, depuis 10 c. jusqu'à 20 c. le 1/2 k.

Oranges, poires, pommes, haricots, pois verts, œufs frais et de conserve.

Beurre de Creuse, 1,50 le 1/2 k.

Le Directeur.  
On portera la viande à domicile pour les personnes qui en feraient la demande.

## Nouvelles du soir

On écrit de Paris, le 18 janvier 1875 :

« Un communiqué adressé à l'*Opinion Nationale*, dément l'assertion que le général commandant le 8<sup>e</sup> corps ait refusé de délivrer un certificat de bonne conduite et une copie de ses états de service d'un candidat au grade d'officier dans l'armée territoriale dont il n'approuvait pas les opinions politiques.

Petite Bourse du dimanche 100 fr. 40 c. »

## Dépêches Télégraphiques

LES ÉLECTIONS DE MARSEILLE.  
Marseille, 17 janvier soir. — M. Thourel, ex-procureur général et le docteur Faure, candidats du Comité central républicain, ont été élus à une grande majorité conseillers généraux pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> canton de Marseille.

UNE ÉLECTION A ROME  
Rome, 17 janvier. — M. Lovatelli (droite) a été élu aujourd'hui dans le 5<sup>e</sup> collège de Rome par 210 voix.

LES AFFAIRES D'ESPAGNE  
Madrid, 15 janvier. — Le Roi est sorti à cheval cette après-midi. Il ira ce soir au théâtre.

On prépare des illuminations.  
Madrid, 15 janvier. — La représentation du théâtre s'est terminée à minuit et demi. Tous les spectateurs s'étant alors tournés vers le Roi, l'ont salué par une immense acclamation. Dans les loges et aux galeries, les dames agitaient leurs mouchoirs.

Le Roi a salué fort gracieusement. Pendant la sortie, l'orchestre jouait la marche Royale.

La ville a été brillamment illuminée. Comme la veille et pendant toute la soirée, une foule considérable a circulé dans les rues.

La ville de Madrid vient de remettre au représentant à Madrid de MM. Erlanger les fonds nécessaires pour le paiement des lots sortis en 1872 de l'emprunt de 1871.

Madrid, 16 janvier. — Dans le conseil des ministres qui a été tenu hier, le Roi a contresigné le décret relatif à l'arrangement conclu pour le paiement des coupons de la dette extérieure, ainsi qu'un décret qui régularise la situation budgétaire du clergé. Le Roi a déclaré que le clergé catholique aurait son respect et son appui; mais il a exprimé, avec fermeté, son intention de maintenir en Espagne la liberté des cultes telle qu'elle existe dans les pays les plus civilisés. Il a fait également connaître son désir de voir les généraux rester désormais étrangers à la politique.

Aujourd'hui, le conseil discutera la question de la liste civile; le Roi désire qu'elle soit fixée à un chiffre modeste.

Rien n'est encore décidé au sujet des nominations diplomatiques. On sait seulement que M. Benavides ira à Rome et M. Hevry à Berlin.

Beaucoup de personnages politiques importants du parti radical et des autres fractions se rallient au gouvernement.

Aujourd'hui doit commencer un mouvement de troupes ayant pour objectif la délivrance de Pampelune.

La presse de Madrid offrira un banquet aux représentants de la presse étrangère.

Le départ du Roi est toujours fixé à lundi. On assure que S.M. prendra immédiatement le Commandement en Chef de l'armée. M. Murphy a été nommé secrétaire particulier du roi.

Aujourd'hui a eu lieu au Palais la cérémonie du baise-main.

Le courrier de France manque.

Le représentant de la Russie et d'autres membres du Corps diplomatique sont allés aujourd'hui complimenter le Roi au nom de leurs Souverains.

Madrid, 17 janvier. — On assure que le roi enverra bientôt à ses amis de Sandhurst (école militaire anglaise) une œuvre d'art espagnole avec les armes d'Angleterre et d'Espagne. La dédicace sera en anglais et en espagnol.

Le commerce de Madrid a offert à Alphonse XII une couronne splendide.

Le Conseil d'Etat, consulté au sujet des évêques récemment préconisés, a émis un avis favorable que la *Gaceta* publiera prochainement.

Le général Jovellar accompagnera le roi lundi dans son voyage à l'armée du Nord.

Madrid, 17 janvier, 4 h. 14 soir. — A la grande réception qui a eu lieu ce soir au palais, le roi debout au bas des degrés du trône répondait aux salutations.

La cérémonie du baise-main et d'autres parties du cérémonial de cour ont été supprimées.

La présentation de plusieurs généraux qui avaient fait autrefois profession de sentiments républicains, a été très remarquable.

DERNIERE HEURE  
Tarbes, 18 janvier, 12 h. soir.  
M. Caseaux, bonapartiste, 29,530 voix (élu); Alicot, Septennaliste-républicain, 23,926; il manque deux communes seulement.

## Grand théâtre de Roubaix

Lundi 18 janvier 1875.  
Spectacle extraordinaire, LE BOSSU. — Drame en 5 actes et 10 tableaux, par MM. Anicet Bourgeois et Paul Féval. 1<sup>er</sup> tableau, l'aubergier de la pomme d'Adam; 2<sup>e</sup> tableau, les fossés de Caylus; 3<sup>e</sup> tableau, l'annuaire de Segovie; 4<sup>e</sup> tableau, la niche de Médor; 5<sup>e</sup> tableau, le mort qui parle; 6<sup>e</sup> tableau, Cocardasse et Passepoil; 7<sup>e</sup> tableau, une fête au palais royal; 8<sup>e</sup> tableau, ce bon pensionnaire de Peyrolles; 9<sup>e</sup> tableau, les fiançailles du bossu; 10<sup>e</sup> tableau, la justice de Dieu. Décors et costumes nouveaux. Distribution : Lagardère, MM. Collart, Gonzague, Joiselle, Chaverny, Hubert. Le régent, Hubert. Peyrolles, Othon. Cocardasse, Millet. Passepoil, Étienne. Navaille, Lazès. D'Argenson, Léon. Bonnavet, Léon. Cavivue, Gréteur.

Blanche de Caylus, Mmes Esh. Gomberti; Blanche de Nevers, Abel Brun; F. ore, Clémentine; Madeleine, Angélique, Morel; Tonio, un page, Taillefer; Martine, MM. Millet; Staupitz, Bréant; Robert, un architecte, Paul; un bourgeois, Ernest; seigneurs, soldats, bourgeois.

l'importance de cette pièce, elle sera jouée seule.

Bureau 7 h. Rideau 7 h. 1/2.

Progrès de Dentaire Dents et Dentiers sans ressorts et posés sans douleurs.  
Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges  
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4  
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplit la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et ne nécessitent les dents chancelantes. — Succès garanti.

## HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57, 2.22, 4.47, 5.20, 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes  
Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.36 s.  
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE A Paris, rue de Richelieu, 87 Fondée en 1819 (La plus ancienne des Compagnies françaises)

FONDS DE GARANTIE CENT QUINZE MILLIONS RÉALISÉS

Assurances en cas de décès. Assurances en cas de vie avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

Rentes viagères immédiates ou différées. S'adresser pour renseignements, à M. Eugène Loncké, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté. 7910

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la Maison Abel Pilon à Paris. — On demande des représentants.

Rhumes négligés, bronchites chroniques, phthisie. Traitement rationnel et économique par les *Capules de Goudron de Guyot* — 2 fr. 50 le flacon. — Dépot à Roubaix, pharmacies Coille, 4, place de la mairie; Lefèvre et la plupart des pharmacies.

## TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorroïdes, Migraines. — Ph. 24, r. Grammont, Paris. — Boîte 2,50. Poste 2,75. — A Roubaix, Desschoubert, 26, Grande-Rue. 6702

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'ORLÉANS A CHALONS SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10,000,000 DE FRANCS Dont 3 millions ont été affectés au réseau des lignes de l'Eure.

Loi et décret du 16 février 1870

SUBVENTION DE L'ÉTAT; 24,374,800 FR. Payable, à dater du 15 janvier 1871, en 90 annuités de 1,117,224 fr. 38 c., chacune calculée au taux de 4 1/2 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à l'émission autorisée par décision ministérielle du 9 janvier 1875, de 50,000 Obligations

AU PRIX DE 333 FR. 50 Avec jouissance d'intérêt du 1<sup>er</sup> janvier 1875, rapportant 15 francs par an, payables le 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année; remboursement à 500 francs en 90 ans par tirages au sort à partir de 1880.

La totalité du réseau de la Compagnie et nant entrée dans les villes d'Orléans de Chalons-sur-Marne est de 294 kilomètres. Dont 230 kil. sont ouverts à l'exploitation; 25 kil. sont terminés et reçus; Et 40 kil. en voie d'achèvement.

L'alignement sera ouvert à l'exploitation dans les premiers mois de l'année 1875.

L'ensemble des Obligations émises pour la ligne d'Orléans à Chalons, y compris les 50,000 Titres faisant l'objet de la présente émission, s'élève à 245,000 (le 2<sup>e</sup> émission portant les numéros 63,001 à 408,312 étant

restées au réseau d'intérêt local des lignes de 1<sup>re</sup> série). Par suite, la charge annuelle kilométrique pour le service des obligations est de 7,519 fr. 50.

## PRIX D'ÉMISSION: 333 FR. 50

PAYABLES COMME SUIV :  
Fr. 25 » en souscrivant.  
25 » à la répartition le 31 janvier 1875.  
50 » le 28 février 1875.  
50 » le 31 mars 1875.  
50 » le 30 avril 1875, contre remise de la tire définitive.

Les souscripteurs pourront anticiper les versements avec libération à 6 0/0 l'an. Par suite, la libération intégrale au moment de la répartition donnera droit à un escompte de 1 fr. 50, qui réduira la somme totale à verser à :

231 francs. Ce qui représente un placement à 6 1/3 0/0 l'an, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Les versements en retard seront passibles de l'intérêt à 6 0/0 l'an. Les obligations non libérées trois mois après le dernier versement appelé, pourront être vendues à la Bourse de Paris aux frais et risques des souscripteurs, sans autre mise en demeure.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les Vendredi 22 et Samedi 23 Janvier 1875 A la Société de Dépôts et de Comptes courants 2, place de Poppe, à Paris

ET DANS TOUTES LES GARES DE LA BANQUE La répartition aura lieu au prorata des souscriptions. 1564

## SANTÉ A TOUS REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvais digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, agueurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la vessie, fièvre, rhumes, indigestion, bronches, muqueux, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 65,311. — Vervant, le 28 mars 1866. — Monsieur, — Dieu soit béni ! Votre Revalscière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que j'en avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalscière m'a rendu la santé.

Cure N<sup>o</sup> 74,442. — Courmes, par Yépe, (Alpes-Maritimes) juillet 1871. — Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalscière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres. MEYERER. Cure N<sup>o</sup> 45,370. — PITHUIS. — M. Roberts, d'une composition pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N<sup>o</sup> 68,413. — M. Lacaen père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalscière se mangent en tout temps, avec du café, du vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et le stomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute douleur nerveuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — Adorables aux enfants, ils nourrissent, ils digèrent, ils donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — Revalscière chocolatée, rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois plus que la viande et le chocolat ordinaire, sans causer de mal. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 90 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépot à Roubaix chez M. Coille, pharmacien; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing; et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris.

## DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNÉS

Facilitant la prononciation et la mastication, ne nécessitant aucune extraction de racine, et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti. DENTS et DENTIERS, système américain SANS RESSORTS Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

## HALLER-ADLER DENTISTE